

Règlement du concours 2024-2025

« Prends-en de la graine ! Découvre les métiers de l'agriculture ».

Article 1 : Organisateur du concours

Le syndicat professionnel agricole Jeunes Agriculteurs Occitanie, situé Chemin de Borde Rouge – 31321 Castanet-Tolosan, organise un concours sur l'année scolaire 2024-2025 intitulé « Prends-en de la graine ! Découvre les métiers de l'agriculture ». Ce concours a obtenu une aide du Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projet « Info métiers ».

Article 2 : Les participants

Les collèges seront tous informés de la tenue de ce concours par email avec toutes les informations par l'intermédiaire du Rectorat. Si les collèges souhaitent participer au concours, ils pourront consulter et télécharger tous les documents sur le site internet <http://prends-en-de-la-graine.e-monsite.com/>.

La participation à ce concours est ouverte à toutes les classes de **5^{ème} et 4^{ème} des collèges de la région Occitanie**. Ce concours se déroulera par équipe avec l'aide d'un professeur de l'établissement ; chaque équipe sera constituée de 3 à 10 élèves maximum. **Un collège pourra proposer un maximum de 6 équipes.**

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le bulletin d'inscription directement en ligne (<http://prends-en-de-la-graine.e-monsite.com/contact/inscription.html>) ou d'imprimer le bulletin en annexe et de retourner le bulletin par mail à jeunes.agriculteurs.occitanie@gmail.com. Les inscriptions se font aux dates précisées dans le calendrier ci-après. En cas de participation très importante au niveau Régional, l'organisateur pourra sélectionner un nombre limité d'équipes (fixé à 30) en fonction des dates d'inscription, ceci afin de pouvoir assurer le bon déroulement du concours.

Article 3 : Principe du concours

Ce concours a pour but de faire découvrir les métiers de l'agriculture dans le cadre du parcours avenir inscrit dans le programme.

Le principe du concours est donc de réaliser un support de présentation sur **les métiers de l'agriculture**. La réalisation de ce support s'appuiera sur une visite d'exploitation agricole.

Remarques : Pour vous aider dans la préparation de ce concours, vous pouvez vous appuyer sur ces ressources mises à disposition sur le site : www.onisep.fr.

De plus, les structures départementales Jeunes Agriculteurs sont là pour vous aider à trouver une exploitation proche de votre établissement et peut être un soutien, si besoin, pour préparer avec vous cette visite. Vous trouverez en annexe l'annuaire de contact des structures départementales.

Le support de présentation produit par l'équipe devra être retourné en version papier ou numérique à l'organisateur du concours (Jeunes Agriculteurs Occitanie – Chemin de Borde Rouge – BP 22107 – 31321 CASTANET TOLOSAN – jeunes.agriculteurs.occitanie@gmail.com) conformément au calendrier détaillé à l'article 5.

Article 4 : Consignes de réalisation

Le support devra contenir :

- **Une présentation succincte de l'exploitation visitée**
- **Un descriptif du métier exercé par l'agriculteur rencontré**
- **Les compétences requises pour l'exercice du métier**
- **Les avantages et les inconvénients du métier**
- **Le parcours de formation suivi par l'exploitant rencontré**
- **Quelques éléments sur le rôle et la place de l'agriculture dans la société**

Tous les types de support sont acceptés (excepté simple audio) :

- Une affiche
- Un livret
- Un diaporama
- Un blog
- Un support numérique
- Une maquette
- Une vidéo, etc.

La production pourra inclure des passages descriptifs, des photographies illustrant le métier, des témoignages sous forme de citations de professionnels, de mini reportages vidéo... Elle ne pourra pas se limiter à un simple témoignage filmé.

A noter : Temps limité à 10 min pour les présentations animées incluant des passages filmés, audios ou vidéos. Une production trop longue pourra impacter la note attribuée par le jury.

L'évaluation est indépendante du choix du support mais des points peuvent être attribués pour l'originalité de la production. Il est attendu un réel investissement des élèves dans la conception et la production du support.

Article 5 : Calendrier du concours

- Le concours est lancé dès la rentrée scolaire 2024,
- Les inscriptions devront être renvoyées avant la fin du mois de novembre,
- Les visites devront être faites au plus tard mi-mars 2024 (*la période novembre – janvier est recommandée afin de laisser suffisamment de temps pour l'élaboration des productions*),
- Les projets devront être rendus au plus tard le mi-avril 2025 (cachet de la poste ou accusé de réception du mail faisant foi), **accompagnés des autorisations de droit à l'image des enfants participant au concours**,

- Le jury régional se réunira mi-mai 2024 pour sélectionner les 3 meilleurs projets,
- La date de proclamation des résultats vous sera transmise.

Le non-respect du calendrier sera un motif de disqualification de l'équipe.

Article 6 : Composition du jury

Le jury régional sera constitué de représentants des Jeunes Agriculteurs, du Rectorat, et du Conseil Régional. Un président de jury sera désigné par l'organisateur du concours.

Article 7 : L'évaluation de la réalisation

Les critères suivants sont retenus pour établir une grille de notation :

Évaluation du support (note sur 20)

Notes données par le jury régional

- Respect des consignes déclinées à l'Art.4
- Pertinence et précision des informations retenues et transmises
- Choix du vocabulaire et orthographe
- Originalité,
- Clarté,
- Personnalisation de la présentation.

Pour chaque critère d'évaluation, la note donnée ira de 1 à 5 (1 = *peu satisfaisant*, 2 = *moyennement satisfaisant*, 3 = *satisfaisant*, 4 = *très satisfaisant*, 5 = *Excellent*). La somme des notes déterminera la note finale. En cas d'égalité entre deux projets, les notes du président du jury compteront double.

Article 8 : Prix du concours

Chaque élève ayant participé se verra remettre un lot.

Les trois réalisations lauréates seront récompensées.

L'établissement des équipes lauréates se verront remettre une distinction.

Les Jeunes Agriculteurs et les partenaires se rendront dans les établissements des trois équipes lauréates pour remettre les prix aux vainqueurs.

Les trois meilleurs supports seront valorisés par les Jeunes Agriculteurs à l'occasion de leur participation à différentes manifestations sur les métiers

Article 9 :

Les prix offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit.

Article 10 : Conditions de participation et responsabilité

10.1 - Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucune contestation s'y rapportant ne peut être admise. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs, dont les décisions seront sans appel.

10.2 - Les organisateurs ne peuvent encourir une quelconque responsabilité s'ils étaient amenés à annuler le concours en cas de force majeure (notamment en cas de participation insuffisante) et sans qu'une quelconque indemnité ne soit exigible par les participants.

10.3 - En cas d'accident survenu dans le cadre de la réalisation du projet ou celui de la récompense, la responsabilité relève du chef d'établissement du collège et de la responsabilité civile des élèves.

Article 11 :

Les organisateurs pourront, éventuellement diffuser le nom et la photographie des classes participantes, à des fins publicitaires, promotionnelles, en ayant obtenu, au préalable, **l'accord desdits participants**, conformément à la législation en vigueur. Ces accords devront être envoyés au même moment que le support de présentation, soit avant mi-avril 2025.

Les réalisations primées pourront être exposées et utilisées dans le cadre de manifestations sur les métiers.

ANNEXE

Contact par département et contact de l'échelon régional du syndicat.

ARIÈGE	Clémence GARGALLO	jeunesagriculteurs09@gmail.com
AUDE	Eline CHAPUZET	jeunesagriculteurs11@orange.fr
AVEYRON	Mathilde ANDRE	ja.aveyron@ja12.fr
GARD	Thibaut TRUCCHI	promoja30@gmail.com
HAUTE-GARONNE	Marion BONNEMAIN	contact@ja31.fr
GERS	Camille DASTARAC & Julie HAJZLER	jadugers@gmail.com
HÉRAULT	Marine SALLENAVES	jeunes_agriculteurs34@saporta.net
	Mylaine BRESOLI	syndical.jeunesagriculteurs@saporta.net
LOT		jeunes.agriculteurs.lot@gmail.com
LOZÈRE	Charlotte PANTEL	info-installation48@wanadoo.fr
HAUTES-PYRÉNÉES	Marine BAUMLE	jeunes-agriculteurs-65@orange.fr
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Charlotte MENANDEZ	ja66.communication@outlook.fr
TARN	Sophie ALBY & Claire LELEU	jeunesagriculteurs81@gmail.com
TARN-ET-GARONNE	Cynthia LARA	contact@ja82.fr
OCCITANIE	Yannie PEREZ (06.48.75.36.41)	jeunes.agriculteurs.occitanie@gmail.com